

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 2 (1905)  
**Heft:** 2

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

---

DEUXIÈME ANNÉE

N° 2.

FÉVRIER 1905

---

## CONVOCATION

La réunion du comité et des délégués des sections de la Société romande d'apiculture aura lieu le samedi 25 février, à 10 h. 1/2, au Restaurant des deux gares, à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Comptes de 1904.
2. Rapports des sections.
3. Fixation de l'assemblée du printemps.
4. Visites de ruchers pendant l'année.
5. Propositions individuelles.

LE PRÉSIDENT.

Les sections sont priées de charger leurs délégués de nous faire connaître les décisions prises à l'égard d'un contrôle de miel à établir éventuellement.

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

FÉVRIER

Quel hiver singulier ! Après un magnifique été de St-Martin le froid paraissait vouloir établir son règne à la fin de novembre ; des journées avec 6-8 degrés au-dessous de zéro forçaient nos abeilles de se retirer dans leurs quartiers d'hiver. Mais décembre, extraordinairement doux, leur permit de nouveau des sorties fréquentes ; le 6 et le 7 nous avions à l'ombre 10 degrés de chaud, même le dernier jour de l'an marquait encore + 3°. La nouvelle année alors s'annonçait par une baisse extraordinaire de température ; le premier janvier nous avions 11 degrés de froid, le deux — 16<sup>1</sup>/<sub>2</sub>° et le trois — 18° ; à La Chaux-de-Fonds le thermomètre descendait même jusqu'à 28°. Cette baisse subite a coûté la vie à beaucoup d'abeilles qui, trompées par la température relativement élevée des jours précédents, s'étaient attardées sur les rayons éloignés du centre.

Heureusement que ce froid excessif n'a duré que trois jours et a été suivi d'une période douce : le 9 janvier, les pauvres bêtes ont pu faire une sortie magnifique dont, du reste, elles n'avaient pas encore grand besoin.

L'apiculteur n'a pas grand'chose à faire dans son rucher pendant ce mois ; il a maintenant le temps de préparer tout pour la saison, de revoir son matériel. Le débutant, surtout, a souvent des rayons contenant trop de cellules de faux bourdons. Avec un couteau bien tranchant, trempé dans de l'eau chaude, on coupe ces parties et on les remplace par des morceaux de cellules d'ouvrières. Mais il faut prendre la mesure juste pour que les brèches soient bouchées convenablement, les abeilles ne tarderont pas de faire le reste ; de cette manière on peut tirer un parti avantageux des rayons presque sans valeur. Les déchets prennent le chemin de la marmite. On ne manquera pas de râcler les cadres pour les débarrasser des amas de propolis et de cire collés en dehors par les abeilles.

Si on a des réparations à faire aux ruches, il faut les faire avant que la saison commence ; surtout un vernissage éventuel est à appliquer avant que les abeilles sortent. Le déplacement à petite distance est aussi à effectuer avant la première grande sortie ; il va sans dire que tous ces changements sont à faire de manière que les abeilles soient le moins possible dérangées. Si vous avez besoin d'acheter des ruches, n'attendez pas pour les assurer jusqu'en mars. Les fournisseurs d'abeilles sont comme les horticulteurs ; les clients qui viennent les premiers peuvent choisir et les derniers doivent prendre ce qui reste. N'oubliez pas de vous procurer à temps les feuilles gaufrées dont vous aurez besoin.

La première grande sortie se fait souvent à la fin de ce mois, et il est nécessaire d'observer attentivement les ruches le soir de ce jour. C'est après la rentrée des abeilles qu'on reconnaît le mieux les colonies orphelines ; tandis que les ruches en règle sont déjà tranquilles et témoignent leur contentement par un bruissement sonore, celles qui ont perdu leur reine sont encore agitées, les abeilles sortent, rentrent, courent sur la paroi de devant, cherchant partout, et faisant entendre un son plaintif, qui augmente encore si on leur lance une bouffée de fumée. Ces colonies sont à marquer comme très suspectes ; on les examinera le premier beau jour et si réellement elles se trouvent sans reine on les réunira à des voisines si on n'a pas des reines de réserve.

N'oubliez pas de retirer vos cartons avant que la grande sortie commence, et d'examiner soigneusement ce qui se trouve dessus ; ceux qui n'ont pas mis de carton devraient avoir dans ce moment un plateau de rechange ; on procède alors comme M. Bertrand le décrit

page 45 de la « Conduite du Rucher ». Il y a des colonies qui, chaque année, se distinguent par une mortalité extraordinaire ; nous les marquerons et jamais nous ne profiterons de ces souches pour l'élevage.

Préparez aussi des carnets pour noter pendant l'année toutes les opérations que vous faites dans chaque ruche ; celui qui se fie à sa mémoire est souvent trompé et il sera obligé d'ouvrir et de déranger ses colonies plus d'une fois inutilement.

Laissez dormir vos ruches aussi longtemps que possible ; plus elles commencent tard la ponte, plus elles auront de force et de vigueur en réserve.

Ulr. GUBLER.

## LA LUTTE CONTRE LA LOQUE DANS LE JURA BERNOIS

Rapport présenté à la réunion de la Fédération d'apiculture,  
à Delémont, le 28 août 1904.

Mesdames et Messieurs,

J'ai à vous parler du plus triste sujet dont il puisse être question en apiculture, de la loque, il serait encore plus triste si le titre donné à l'imprimeur par notre comité central pour les cartes de convocation était vrai. Je n'ai pas, le ciel en soit loué, à vous entretenir des *progrès* de la loque dans le Jura bernois, mais de la *lutte* contre la loque, ce qui est différent. Où il y a lutte, il y a espérance de victoire, et nous espérons vaincre.

Nos amis du Jura-Nord, qui sont très fiers, et à juste titre, de ne connaître que par oui-dire la peste des ruchers, en ont une peur bleue, et cette frayeur encore est louable. Ils ont appris, personne n'en a d'ailleurs jamais fait un secret, que le bacille maudit exerce ses ravages dans certains ruchers de nos districts du sud, et depuis lors je crois, notre voisinage ne leur dit rien de bon. Si j'ai surmonté aujourd'hui ma répugnance à parler de la loque, c'est avant tout pour les rassurer.

Dans notre région, la loque ne date pas d'hier. Il me souvient que le premier président de l'Erguel-Prévoté, M. le pasteur Bourquin, de Bévillard, avait apporté à l'une de nos assemblées à Sonceboz, un rayon de ruche Layens entièrement loqueux, et que le dit rayon avait passé de main en main pour être examiné. M. Bourquin lui-même ne connaissait pas la loque et désirait être renseigné. Personne n'en savait plus que lui, et l'opinion générale se formula à peu près en ces termes : « Si ce n'est pas la loque, c'est en tout cas bien vilain et ça sent bien mauvais ». Ceci se passait, sauf erreur, au mois d'avril 1891. Bientôt après, M. Bourquin tomba gravement malade,

et ne put plus guère s'occuper de ses abeilles. J'ignore ce qu'il advint, après sa mort, de la loque dans son rucher, mais je crois que son beau-père, M. Gautier, qui reprit à Courtelary les abeilles de M. Bourquin, n'en vint pas à bout sans peine.

Un ou deux ans plus tard, la loque faisait son apparition à Saint-Imier, chez M. Hermann, et à Cormoret, chez M. H.-Ct. Favre. L'un et l'autre luttèrent énergiquement et remportèrent la victoire. Chez M. Hermann, ce n'était malheureusement que pour un temps, car plus tard l'infection s'y implanta à nouveau, et dès lors elle résiste à tout traitement. M. Hermann est un des vétérans de l'apiculture mobiliste dans le Jura, et il a eu ses jours de succès et d'enthousiasme. Je me souviens de l'avoir entendu exprimer d'une façon vraiment touchante son amour pour les abeilles. Il serait vraiment trop triste que ce jovial et sympathique vieillard fût privé désormais de ce qui était une des joies de sa vie, et ne connût plus que l'amer chagrin d'une lutte sans trêve et sans succès. M. Chausse, notre vaillant président, qui a inscrit en tête de son programme l'extirpation de la loque dans le Jura bernois, et y travaille activement, se propose de prêter main forte à M. Hermann et médite un plan de vigoureuse attaque dont l'exécution ne doit pas tarder. Disons encore que la loque a été reconnue par M. Ruffy, il y a peu d'années, dans le rucher de Mlle Miche, à Malleray. Assez vaguement renseigné à ce sujet, je crois pourtant que Mlle Miche a employé les grands moyens, et a eu recours au soufre et au feu pour venir à bout de l'infection, qui dès lors jamais n'a reparu.

M. L. Favre, à Cormoret, qui une fois ou deux déjà a eu maille à partir avec la loque, ne se fie à aucun autre remède, aussi, quand elle fait mine de reparaitre, elle n'y reste pas longtemps. Actuellement, son rucher est en pleine prospérité. Le sacrifice d'une colonie entière, y compris les quelques rayons occupés par le couvain, lui importent peu ; ce qui lui serre le cœur, c'est le bruissement de détresse et d'agonie que font entendre ses pauvres abeilles au moment où les premières vapeurs soufrées pénètrent dans la ruche. Ce sentiment, que nous comprenons si bien, éveille notre plus sincère sympathie.

Nous n'avons point de données complètes sur l'existence de la loque dans notre pays jusqu'à la visite des ruchers faite en 1902, et cette visite nous a révélé une situation assez grave.

La loque fut découverte à Moutier, dans le rucher de M. Arthur Boivin, qui entreprit aussitôt le traitement des ruches malades et se conforma scrupuleusement aux instructions de M. Vielle. Le succès a été complet, paraît-il, et l'acide formique a fait merveille. Il se trouvait également à Moutier un second rucher loqueux, mais dont

le propriétaire ne faisait pas partie de la Société. Ce rucher ayant changé de possesseur et ayant été l'objet depuis lors des soins persévérants et entendus, la loque y a été complètement extirpée.

A Belprahon, la loque existait dans les ruchers de M. Sauvain et de M. Joray, maire. Là encore, après un traitement convenablement appliqué, elle a disparu.

Dans la vallée de Tavannes, il s'est trouvé un seul rucherloqueur, celui de M. Emonot, à Sorvilier. Traité depuis à l'acide formique, il a été débarrassé aussi de l'infection, ce dont nous tenons à nous assurer prochainement, en visitant, lors de notre dernière assemblée d'automne, les ruchers de Court, Sorvilier, Malleray et Reconvilier.

Franchissons Pierre-Pertuis et accompagnons le zélé jury des visites de ruchers dans le vallon de St-Imier. Nous trouvons en 1902 le Bas-Vallon indemne, mais St-Imier est fortement atteint; quatre ruchers y sont plus ou moins malades. MM. Zully, Fritz Reufer et Monnier ont pris la chose au sérieux, et, par une lutte opiniâtre, se sont rendus maîtres du fléau. Lors d'une visite faite en octobre 1903 chez M. Monnier, nous avons examiné soigneusement ses ruches et n'y avons plus rien trouvé de suspect. La maladie y a fait pourtant depuis une nouvelle apparition et a été reconnue par MM. Forestier et Chausse, au mois de juin dernier, dans une colonie où elle n'était, il est vrai, encore qu'à ses débuts. J'ai eu le plaisir d'entendre de la bouche même de M. Monnier que la ruche atteinte, traitée au naphtol, est complètement guérie.

Reste enfin le rucher de M. Hermann, dont j'ai dit deux mots plus haut. M. Hermann n'a d'ailleurs pas renoncé à la lutte, et la victoire finira bien par lui rester. Une ruche Dadant, logée en dehors de son pavillon, est, paraît-il, fort belle, et aussi peu loqueuse que vous et moi.

Mentionnons encore l'apparition de la loque au printemps 1903, dans le rucher de Madame Schluep-Gylam, à Courtelary. Secondée en temps opportun par les intelligents efforts de M. Chausse, Mme Schluep n'a pas tardé à extirper la maladie.

M. L. Favre, de Cormoret, qui trouva ce printemps une colonie en bonne voie de devenir loqueuse, lui fit subir le traitement spartiate dont j'ai parlé, et n'a plus vu trace d'infection.

Ça aurait pu s'en tenir là, mais Sonvilier, jusqu'ici un enfant bien sage de l'Erguel-Prévôté a voulu faire aussi parler un peu de lui, et l'occasion en a été fournie par une ruche de M. Richard, chef de section, ruche reconnue loqueuse également par MM. Forestier et Chausse en juin dernier. Peut-être est-elle guérie maintenant, car M. Richard n'est pas homme à jeter le manche après la cognée. N'en

ayant plus eu de nouvelles, je dois clore ma lugubre liste par ce point d'interrogation. Nous aurons d'ailleurs bientôt la réponse.

On voit par ce rapide exposé que si la lutte est rude et n'est pas près d'être terminée, le fléau perd pourtant du terrain. Le traitement à l'acide formique, généralement employé, se montre tout à fait efficace dans les cas où la loque en est encore à ses débuts. Où le mal est invétéré, il n'y a qu'une façon d'en finir, c'est le traitement par le feu, devant lequel aucun organisme n'a encore trouvé grâce. Et encore est-on obligé, dans les ruchers où a sévi une fois la loque, à une surveillance très attentive, car les germes du mal peuvent, sous forme de spores microscopiques, se cacher partout. L'ennemi reste là, latent, invisible, et insaisissable mais prêt à reparaitre au premier souffle qui fera pénétrer une de ces imperceptibles poussières dans le nid tiède où repose le couvain, l'espoir de la ruche.

Le comité de la section Erguel-Prévôté a le devoir, notre règlement nous l'impose, de veiller à ce que la maladie soit activement et intelligemment combattue. Il a fait jusqu'ici son possible et continuera dans cette voie. M. Chausse paraît s'en être fait une mission, un impérieux devoir de conscience.

Nous, les autres membres du comité, d'un tempérament moins ardent, nous le seconderons de notre mieux ; nous osons donc espérer que, dans une prochaine assemblée de la Fédération jurassienne, si nous avons à reparler de la loque, elle ne sera plus qu'un souvenir.

E. FARRON.

---

## L'APICULTURE EN 1830

---

Amis lecteurs, si vous le voulez bien, sous ce titre nous passerons en revue le travail d'un de nos devanciers ; car si nous devons admirer les progrès qui se sont faits, et honorer les maîtres qui y ont contribué, nous devons une reconnaissance presque égale aux précurseurs qui, moins bien armés, ont préparé la voie ; eux aussi ont apporté une pierre, plus ou moins grosse, à l'édifice que tous nous voulons conserver, en l'entretenant de notre mieux ; l'embellir serait présomptueux de notre part, y construire des annexes dangereux pour ceux qui n'ont pas découvert quelque chose de transcendant.

Il me paraît intéressant aujourd'hui d'exhumer un opuscule intitulé « le Rucher vaudois » dont la deuxième édition, que j'ai sous les yeux, parut à Lausanne en 1835. L'auteur, M. H. Berney, s'intitule *ancien régent et cultivateur d'abeilles* ; nous laisserons de côté certaines idées qui aujourd'hui sont surannées ; mais cet auteur a avancé un certain nombre d'idées parfaitement justes qui nous le

montrent grand observateur et ami des abeilles ; bien des choses écrites par lui dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle peuvent se répéter un siècle plus tard.

Nous lisons dans l'avant-propos :

« Depuis 30 ans, je m'occupe de l'éducation des abeilles. Dans les » premières années, je suivais les routines destructives des villages » où j'habitais. L'admiration que ces insectes sont si propres à ins- » pirer me fit réfléchir aux moyens d'en tirer parti, sans les détruire ; » je me procurais des livres, je voulus faire des expériences ; je » gâtais, je détruisis, je réussis.

Nous voici fixés : au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle on étouffait ferme dans le canton de Vaud, et l'histoire de ce vétéran n'est-elle pas aussi celle de nombre d'entre nous au XX<sup>e</sup> siècle : je fis des expériences, je gâtais, je détruisis ?

Cet opuscule de 79 pages est divisé en chapitres : le premier traite du rucher ; nous y remarquons les assertions suivantes :

» Le rucher devra être placé de manière à ce que le soleil y donne » le plus longtemps possible ; par conséquent il ne doit pas être tourné » vers le levant, c'est de toutes les expositions la plus mauvaise. » M. Berney est d'accord sur ce point avec bon nombre de nos collègues, et avec moi, mais il ne préconise point encore l'exposition Nord, récemment reconnue comme très bonne, il recommande l'exposition Sud-sud-est et donne comme raisons qu'au printemps l'air est très frais et que les abeilles réveillées par le soleil avant que l'air ne se soit réchauffé, sortent et tombent en grand nombre pour ne plus se relever.

M. B. recommande pour l'établissement d'un rucher un vallon et, comme Virgile, une source à proximité ; il nous affirme que s'il y a un égout dans le voisinage, les abeilles en seront enchantées, ce que nous savons tous, mais ce qui est intéressant, c'est qu'il nous déclare que si le filet d'eau contient 1/8 d'urine, le liquide n'en sera que meilleur...

Le chapitre II traite des ruches. La paille est recommandée de préférence au bois qui s'échauffe ou se refroidit trop <sup>(1)</sup>, cette matière ayant de plus la qualité de laisser passer l'humidité.

M. B. recommande les grandes ruches d'un pied et demi de diamètre (45 cm.) d'une épaisseur de 4 cm. 1/2, déclarant, en 1835 déjà, que les ruches du pays sont trop petites et surtout trop minces.

Du chapitre traitant des capotes (hausses) nous ne relevons que ceci : il ne faut point de jours, les abeilles perdraient leur temps à les garder ou à les fermer.

<sup>1</sup> Je suis en partie d'accord avec cette assertion, j'emploie depuis 12 ans des ruches Dadant-type en paille pressée selon la méthode alsacienne dont je suis très satisfait.

Il se perd par les joints mal faits des ruches en bois de nos jours une chaleur précieuse au commencement de la récolte, se traduisant par de beaux kilos de miel consommés en pure perte. N'oublions pas cet enseignement des anciens et *mastiquons les hausses*.

Le chapitre reines, bourdons, ouvrières, ne renferme rien que nous ne sachions, ni rien d'extraordinaire non plus, j'en détache cependant le trait suivant qui a une certaine saveur :

« Les modernes ont beaucoup ôté du merveilleux dont les anciens » avaient environné (*sic*) la reine, quoi qu'il en soit, il est certain » que l'attachement des abeilles ouvrières pour leur chef tient du » prodige.

» Au mois de septembre 1824, il était sorti d'une de mes ruches » un petit essaim, après l'avoir placé dans une capote, j'allais de » temps en temps faire sortir quelques abeilles et je changeais la » place de la capote pour que les abeilles rentrassent dans la mère » ruche (j'aurais dû chercher à prendre la reine et laisser les abeilles, » c'est ce que je conseille en pareil cas). Lorsque le nombre des » abeilles eut fort diminué, j'écartai celles qui restaient encore, et » ayant trouvé la reine, je lui coupai une aile, je les mis ensemble » au pied d'un arbre un jour pluvieux et froid. Si je les éloignais, » elles revenaient sans cesse couvrir la reine de leur corps ; la der- » nière qui resta cherchait encore à l'envelopper et à la préserver » de la froidure et pendant tout ce temps, ces intéressants animaux » nourrissent leur reine de miel qu'elles allaient chercher pour elle » sur les fleurs du voisinage (ou mieux dans la ruche d'où elles » étaient sorties C. B.). Bel exemple d'affection et de dévouement.

» Quelle est la cause de cet attachement ? Je ne la connais pas et » je pense que la meilleure réponse à faire à cette question est celle » qu'un médecin fit à un auteur célèbre qui lui demandait comment » les aliments que nous prenons se convertissent en notre propre » substance ? Demandez-le à ce Dieu qui nous donne la vie, lui » répondit le médecin. »

Le chapitre des essaims est bien traité. Le principe pour empêcher les ruches d'essaimer est bien indiqué : *Il faut donner de la place*.

Pour faire poser les essaims qui tardent à se réunir, il faut asperger les abeilles avec une seringue de la contenance d'au moins un grand verre.

Il ne faut se servir ni de terre ni de sable ou matières contenant des pierres qui pourraient tuer la reine. M. B. stigmatise — en 1830 déjà — le vacarme que l'on avait coutume de faire sur une faux, cet usage venu d'une ordonnance de police d'un pays voisin (à mon avis il est beaucoup plus ancien que la dite ordonnance — C. B.)

constatait (*sic*) la propriété de l'essaim en faveur de celui qui faisait du bruit.

Les mânes de M. B. peuvent être satisfaites, l'usage a disparu, mais depuis combien de temps ?

M. B. parle en connaisseur des réunions d'essaims, il est un ennemi déclaré des essaims artificiels et pose deux axiomes encore bons à méditer aujourd'hui :

« 1<sup>o</sup> *Il faut aider la nature mais non la forcer, ou la contrarier.* »

» 2<sup>o</sup> *Rien n'est plus rare que de voir recueillir abondance de miel à ces amateurs d'abeilles qui ont sans cesse à tracasser autour d'elles.* »

En ce qui concerne l'usage d'étouffer les abeilles, M. B. dit :  
« Pourquoi les personnes qui étouffent les abeilles pour récolter leur miel ne coupent-elles pas leurs arbres quand elles veulent cueillir leurs fruits, l'un n'est cependant pas plus absurde que l'autre, c'est exactement le même calcul. »

L'usage de couper les rayons ou de « châtrer » les ruches, le pillage sont traités dans autant de chapitres. Notre auteur conseille pour éviter le pillage latent entre deux colonies, de mettre tout simplement de la paille entre les deux ruches, celle-là dépassant fortement en avant arrête le va-et-vient que tous connaissent, ce procédé aussi simple que judicieux doit être excellent.

En ce qui concerne la nourriture, un mélange de vin, de miel et de mélasse est recommandé, passons.

M. Berney savait qu'après un nombre d'années plus ou moins grand, les rayons ont besoin d'être renouvelés, car après chaque naissance les abeilles laissant leurs cocons, les cellules deviennent trop petites et les abeilles qui y naissent devenant de plus en plus petites, la ruche dégénère et finit par ne plus produire « ni miel, ni essaims ».

M. B. ne nous parle pas des maladies des abeilles, heureux temps, et nous déclare que le plus dangereux ennemi des abeilles est le papillon de la teigne !

Il n'aime ni les souris, ni les fourmis et encore moins les guêpes, car, si en mastiquant soigneusement ses ruches, on se préserve des guêpes, les guêpes trouvent parfois moyen de passer ; pour les souris, il a une phrase d'une « candeur naïve » voyez plutôt !

« Placer près de l'entrée un peu de farine mêlée d'arsenic, les souris après en avoir mangé n'auront plus envie d'entrer dans la ruche. »

N'est-ce pas joli !

La manière de *préparer le miel* nous semble préhistorique bien que l'invention du major de Hruschka date de 1865, il y a donc 40 ans déjà !

La voici « in extenso » à titre de document :

Le moyen le plus facile et le plus simple de préparer le miel qu'on a recueilli dans les ruches, est de prendre un panier d'osier fort serré, dans lequel on met les rayons après les avoir bien hachés ou broyés. Vous placez ce panier sur une grande écuelle ou autre vase, au moyen de deux bâtons, près d'une fenêtre bien éclairée par le soleil, mais dans un lieu où les abeilles ne puissent pas pénétrer. Le miel qui coule de cette manière est de première qualité.

Quand il n'en coule plus, prenez le résidu, versez-le sur un morceau de tamis ou de canevas semblable à celui dont se servent les meuniers ; suspendez-le dans un pot, de manière qu'il s'y enfonce jusqu'au milieu, et en le couvrant avec, mettez le tout dans une marmite assez vaste pour le contenir et dans laquelle vous faites bouillir un peu d'eau ; quand il a été quelque temps dans cette position, le miel et la cire ont traversé le tamis, il n'y reste que des immundices (*sic*) qu'il faut jeter, et quand le contenu du pot sera refroidi, vous trouverez la cire et le miel séparés, et vous en disposerez à votre gré. Au lieu de marmite on peut se servir d'un four qui ne soit pas trop chaud ; mais je préfère le premier moyen en observant qu'il est nécessaire de couvrir le pot de manière à empêcher que la vapeur attachée au couvercle de la marmite ne vienne se mêler au miel.

M. B. recommande la sélection (il ne connaît cependant pas le mot) et préconise de réunir les mauvaises ruches. *Il en est des abeilles comme des hommes, dit il, toutes ne sont pas également bonnes ouvrières.*

En 1818 il y eut beaucoup de miel, une femme qui ne savait plus que mettre sur ses ruches, y mit un vieux chapeau qui fut rempli par les abeilles.

Je terminerai en citant textuellement M. Berney ; son judicieux conseil est, et restera toujours vrai.

Il dit en parlant du chapeau :

« Ce n'est pas parce que ce procédé a réussi qu'il faudra en conclure qu'il réussira toujours.

» Il faut mettre au rang des contes les plus absurdes ce qu'on dit du danger de vendre des ruches et des effets que produisent sur elles la mort du maître de la maison, etc.

» Ce qui est dangereux, c'est d'écouter les conseils des personnes qui n'ont fait leurs expériences que dans de bonnes années. Il est prudent de s'en tenir aux avis de ceux qui ont su toujours conserver leurs ruches, même dans les années les plus mauvaises. Et, en effet, avoir eu 50 ou 100 ruches et n'en avoir plus au bout de quelque temps, ce n'est pas une preuve d'habileté. »

C. BRETAGNE.

## AUTOUR DU CONTROLE

La genèse du contrôle est facile à faire : les apiculteurs ont voulu assurer le public que leur miel était naturel et qu'il ne fallait pas le confondre avec les marchandises similaires qui se trouvent dans le commerce. Si les acheteurs ignoraient la chose, c'était leur dire : faites attention, il y a dans le monde du miel d'abeilles, c'est le nôtre ; nous vous le garantissons sur notre honneur et par un bureau de contrôle que nous avons établi ; les autres produits, appelés meilline, fructin, etc., sont des produits de fabrique. Le public s'en doutait probablement déjà, car il demandait depuis longtemps et avec insistance du miel en cape, non seulement par prédilection pour la cire, mais parce qu'il croyait avoir dans le rayon une garantie contre la fraude. Cependant nous insistons sur le fait — il fait réfléchir — que ce sont les apiculteurs qui ont organisé le contrôle dans le but d'écouler plus facilement leur marchandise et d'offrir aux consommateurs un miel réel.

Hélas ! la fraude existait, elle existe encore. Trop souvent la mielline ou le Tafelhönig se vendent pour du miel véritable avec l'aide de marchands peu scrupuleux et une législation qu'on dirait trop complaisante. Je crains cependant que les apiculteurs ne soient pas toujours assez prudents et que leur miel ne contienne quelquefois des éléments que les abeilles ne butinent pas dans les fleurs. Cet été encore, j'ai rencontré un rucher où on administrait du sirop à toutes les ruches pendant que la récolte battait son plein, et le propriétaire croyait naïvement que cette nourriture ne servait qu'à stimuler l'abeille au travail et n'entraînait nullement dans l'élaboration du miel.

Il y a plusieurs années que j'ai visité, à la veille de la grande récolte, un beau rucher très bien conduit. J'ai trouvé toutes les ruches peuplées de superbes colonies bondées de sirop, quelques hausses étaient déjà mises. « Qu'allez-vous faire de tous ces cadres pleins de sirop non operculé ? » demandai-je à l'apiculteur. « C'est la nourriture spéculative des abeilles. Quand le miel viendra, elle la jetteront dehors pour emmagasiner le miel », me répondit-il. Que de fois la nourriture stimulante, trop abondamment administrée, n'entre-t-elle pas dans le miel ? Les publications apicoles sont toutes plus ou moins coupables de ce fait ; au printemps, elles recommandent de stimuler la ponte par la nourriture, c'est-à-dire le sirop, tandis que la méthode honnête consiste à donner le sirop en automne ; il sera alors operculé et les abeilles ne le monteront pas dans les hausses à la saison prochaine. La nourriture du printemps ne devrait être que du miel, et non seulement les abeilles s'en

trouveront mieux et le couvain se développera plus normalement, mais les hausses ne contiendront que le nectar des fleurs et l'apiculteur pourra offrir un miel d'une absolue pureté. Ce miel ne craindra pas l'analyse et le possesseur, fier d'un produit sur lequel ne pèse aucune suspicion, se soumettra sans plus enthousiasme à une épreuve plus ou moins sérieuse, il est même probable qu'il préférera garder sa liberté d'action et vendra son miel sans la sanction du bureau de contrôle.

Le contrôle offrira-t-il une garantie absolue, ou, en d'autres termes, sera-t-il capable de découvrir les falsifications? Nous répondrons carrément *non* sans crainte d'être contredit par le bureau de contrôle de Zurich. Un laboratoire qui aurait à analyser mille échantillons de miel devrait nécessairement occuper plusieurs chimistes, si l'analyse doit présenter des garanties sérieuses, car personne n'a besoin d'être bien versé en science pour comprendre qu'il est très difficile, même pour un chimiste émérite, de fixer avec certitude les limites entre le miel naturel et le miel adultéré. Les frais d'un contrôle sévère seraient considérables et dépasseraient le modeste budget d'une société d'apiculture. Si, d'un côté, l'analyse absolue est une chose difficile à réaliser, d'une autre côté, les apiculteurs peu honnêtes pourront toujours pratiquer la fraude, puisqu'ils ne fourniront que deux échantillons de toute leur récolte ('). Le contrôle nous paraît donc une institution un peu élastique qui se heurte malheureusement à des difficultés très graves. S'il fonctionne bien à Zurich, c'est beaucoup moins à cause d'une analyse scientifiquement exacte que grâce à l'honorabilité des membres qui composent son bureau et grâce aussi à la réclame active et intelligente dont il se sert.

Les avantages du contrôle résident surtout dans la publicité dont bénéficie le producteur. L'apiculteur peu connu fera contrôler son miel et se targuera partout de son étiquette de contrôle : la garantie quasi-officielle lui procurera peut-être des clients. Le bureau du contrôle de Zurich prétend même que le contrôle a augmenté la consommation. Il est vrai que le contrôle se généralise dans la Suisse allemande, que le miel contrôlé s'affiche ostensiblement, que le bureau du contrôle facilite les transactions entre producteurs et acheteurs et que les journaux font bien leur part — beaucoup plus que dans la Suisse romande — mais la prétention que le contrôle ait augmenté la consommation est fantaisiste et puérile, elle se base uniquement sur le fait que le bureau de contrôle fait chaque année plus d'analyses. L'apiculture s'étend partout, la production du miel s'accroît et la consommation va grandissant avec la population et la

(') C'est une erreur ; les contrôleurs se rendent chez les apiculteurs qui se soumettent au contrôle et examinent toute la récolte. LE RÉDACTEUR.

prospérité du pays. La consommation ne se borne pas à la production indigène, elle a fait appel aux miels américains et hongrois qui inondent actuellement les marchés et envahissent surtout les grands centres. Le prix des miels étrangers a produit sur notre industrie mellifère une baisse déjà sensible, ce qui a puissamment contribué à généraliser, je dirais à vulgariser l'usage du miel. La production suisse, toujours plus abondante, et l'importation active, spéculant sans cesse, ont favorisé la consommation. Une surproduction nationale et une importation à meilleur compte entraîneraient infailliblement un abaissement des prix et auraient comme conséquence naturelle une augmentation de consommation ; le bureau du contrôle serait incapable de régler ces différents facteurs : production, importation et consommation.

Dans la pratique des affaires, bien peu de personnes de la Suisse française se doutaient de l'existence du contrôle à Zurich. M. Farron, qui rapportait sur la question du contrôle à la séance d'automne, avoue ingénieusement qu'il n'y avait guère réfléchi jusqu'à présent et que son miel s'est toujours vendu facilement. Mon expérience personnelle ne peut que corroborer ses paroles. Depuis longtemps, je vends de grandes quantités de miel dans la Suisse allemande, à Zurich même, à la barbe du bureau de contrôle, et mes clients ne m'ont jamais demandé si mon miel était contrôlé. Bon nombre de mes confrères en apiculture se trouvent probablement dans le même cas. Un seul acheteur occasionnel a déclaré nettement qu'il ne voulait « pas du miel contrôlé, mais tout bonnement du miel naturel » (*sic.*).

L'honneur de l'apiculteur sera toujours la meilleure garantie. Le contrôle ne peut pas absolument assurer la pureté du miel, mais il permettra aux grands producteurs qui feront contrôler leur miel de tenir toutes sortes de propos insidieux à l'adresse des petits apiculteurs qui ne se procureront pas l'étiquette du contrôle. Les épiciers vendront toujours du miel, ou ce qu'ils croient être du miel, sans contrôle. Enfin, le contrôle sera une institution de plus ; facultatif ou obligatoire, je le vois arriver sans enthousiasme, car je pense des institutions comme des lois que leur « multiplicité marque la décadence des peuples ».

J. KELLER, professeur.

## CORRESPONDANCE

Izeron (Isère), le 14 janvier 1905.

Cher Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord, à l'occasion de la naissance de 1905, de vous souhaiter longue vie pour nous permettre à nous tous vos lecteurs, de bénéficier de votre expérience et de vos bons conseils ; de nombreux abonnés et des ruisseaux de miel.

Dans ma dernière lettre, je vous laissais entrevoir l'espoir que j'avais que le peu de fleurs de blé noir qu'il pourrait y avoir, compléterait les provisions hivernales. Or cet espoir ne s'est que bien peu réalisé car la ruche sur balance ne donna pas d'excédent ; le miel récolté ne compensant que le déchet occasionné par la mort des vieilles abeilles, tout en abondant à la nourriture journalière.

La température estivale que nous eûmes dans le courant d'octobre et la première quinzaine de novembre incita les abeilles à faire des sorties journalières et elles en profitèrent pour revenir avec leurs pattes chargées de pelottes de pollen, et je me demande bien où elles pouvaient aller le dénicher. Puis dans la dernière quinzaine, la température s'étant abaissée, il y eut dans ce laps de temps, une légère réclusion qui prit fin vers les premiers jours de décembre où le thermomètre, atteint sans doute de folie furieuse, monta à des degrés fantastiques pour l'époque et pour la contrée — témoin la journée du 8, avec un maximum de  $+ 22^{\circ}$  C. à l'air libre et au soleil. Du fait de ce radoucissement les abeilles firent des sorties le 6, 7, 8, 9, 11 et 12.

Je fus témoin, le 6, d'un fait qui viendrait à l'appui des dires de M. Gouttefangeas relatif à leur méthode <sup>(1)</sup> ; le 6 donc, la température étant insuffisamment élevée dans les couches basses de l'atmosphère, les abeilles, malgré les planchettes qui obstruaient leur trou de vol, se mirent en état de faire un vol de propreté ; mais en s'élevant dans les couches supérieures, plus froides, elles s'engourdirent et tombèrent comme de vraies mouches au milieu de l'Isère, rivière qui longe notre propriété à quelque 10 mètres de mon rucher. Ah ! si elles avaient eu le claustrateur Gouttefangeas.

Le temps se remit au froid petit à petit pour tomber à  $- 14^{\circ}$  le 3 janvier ; l'Isère charria des glaçons comme on ne lui en avait pas vu charrier depuis un quinzaine d'années.

Les 8 et 9, nouvelles sorties ! Hélas quel triste temps, quel remue-ménage ! Aussi depuis le 1<sup>er</sup> octobre un déchet de 3 kg. 500 gr. à la ruche sur balance.

J'ai essayé cette année de faire de l'apiculture pastorale ; je transportai mes 70 colonies à quelque 15 kilomètres de chez moi en pleine montagne à 11 ou 1200 mètres d'altitude en riche pays d'esparcette. Mais ce n'est pas sans serrement de cœur que j'y pense, car il n'est pas facile de transporter des meubles comme les D. B. durant 5 h. de montée par des chemins plus ou moins carrossables. Cependant il faut bien se débrouiller lorsqu'on habite un pays où, une fois les acacias déflorisés, il n'y a plus rien à récolter.

<sup>(1)</sup> Il s'agit de la méthode claustrante dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Une chose me tracasse également ; c'est que les esparcettes commencent leur floraison juste lorsque finissent les acacias et même intercalent un peu l'une dans l'autre ; par conséquent le miel récolté sur ces derniers ne sera pas d'une maturité voulue. Je vais donc essayer pour le faire mûrir (car je n'ai pas de hausses en quantité suffisante pour laisser le miel en attendant qu'il mûrisse) de me servir du procédé préconisé par M. Hallenn dans son livre sur « l'Apiculture belge, » chapitre « le Mello-Maturateur ». Connaissez-vous des procédés autres et meilleurs ? <sup>(1)</sup>

Je suis en train de faire des plantations de Lirionendrons tulipifera autour de mon rucher ; d'ici à une douzaine d'années s'ils reprennent, ils commenceront à porter quelques fleurs. Enfin, si ce n'est pas pour moi, ce sera pour mes enfants.

Si cela peut vous faire plaisir, au printemps je vous enverrai une photographie de mon rucher <sup>(2)</sup>.

Recevez, cher Monsieur, etc.

LOUIS, fils.

---

Chillon, le 20 décembre 1904.

Très honoré Monsieur,

Déjà plusieurs fois, vous avez exprimé des plaintes que tant de vos lecteurs et collègues apiculteurs gardent un silence absolu, et ne font point part de leurs expériences à leurs jeunes confrères.

Si, aujourd'hui, je me permets de rompre ce silence, le mobile n'en est pas le plaisir, mais le sentiment du devoir. J'ai fondé ma maison en 1855, soit un demi-siècle en arrière, à Aigle, où j'ai fait beaucoup de ruches en paille, pour moi et pour d'autres.

Un jour, je me suis aperçu que l'on chargeait des abeilles (le tout en ruches en paille) ; c'était M. Bethex qui vendait tout son rucher à M. Orsat, de Martigny. Le lendemain, je demandai à M. Bethex pourquoi il ne m'avait pas donné connaissance de cette vente ; j'aurais tant aimé acheter ces ruches. Oh ! me dit-il, j'en ai encore une, je vous la vendrai au même prix — vingt francs. Je la pris et fabriquai un rucher primitif où je pouvais loger la mère et les trois essaims ; le négociant valaisan l'avait refusée parce qu'elle était trop légère. Des trois essaims qu'elle me donnait, deux ont rempli chacun la petite ruche et la capote ; le troisième, devenu bourdonneux, avait tellement de miel qu'il m'a amplement tout payé. L'année suivante, mon rucher se composait de onze ruches, toutes malheureusement trop petites.

C'était juste cette année-là qu'éclata la grande révolution dans l'apiculture ; pour la première fois on parlait de rayons mobiles, et

<sup>(1)</sup> Il sera difficile de trouver un moyen de hâter la maturité du miel en dehors de la ruche

<sup>(2)</sup> Ce sera la bienvenue.

encore ce n'était pas des cadres ; c'était simplement des réglettes. C'est aussi alors qu'on entendait pour la première fois chez nous prononcer les mots de : Abeille italienne ou ligurienne, et quelques années plus tard celui de carniolienne, etc.

Possédant une scierie assez bien outillée, nous ne tardâmes pas à fabriquer nos ruches à cadres nous-mêmes, ce qui nous facilita beaucoup les opérations.

Comme tout le monde, nous avons passé de bonnes années, mais, hélas ! aussi des mauvaises, particulièrement les trois dernières. Je suis navré de plus en plus de voir, dans toutes les directions du canton de Vaud et plus loin, où on m'appelle auprès de mes clients, ces ruchers abandonnés comme des cabanes au désert, ces constructions ont quelque chose de mélancolique, mais qui nous rappelle des temps meilleurs.

N'y a-t-il pas parmi nous autres disciples d'un Huber, d'un Berlepsch, d'un Dzierzon, d'un Bertrand, d'un Dadant quelques-uns qui prennent en pitié nos confrères fixistes, attribuant leur insuccès à leur système fixiste et suranné ? Sans contredit, ces ruchers étaient beaucoup plus prospères avant l'introduction de nos nouveaux systèmes — je me trompe — de nos nouvelles races d'abeilles ! Depuis la diffusion des liguriennes, non seulement les ruches en paille, mais beaucoup de ruches à cadres se trouvent pillées par elles. On entend dire partout : les italiennes sont les meilleures, elles font le plus de miel !

Est-ce une qualité que celle d'être *voleur* ?

Lorsque je me suis établi dans la commune de Veytaux en 1861, il n'y avait point d'abeilles que les miennes, et pendant bien des années, depuis que tout mon rucher était à cadres mobiles, il était en pleine prospérité, ignorant la loque, le pillage et autres choses qui affligent les apiculteurs en nombre.

Or, depuis une dizaine d'années, un amateur apiculteur est venu s'établir à cent mètres de chez moi, dont la plupart des ruches sont italiennes. Depuis lors, j'ai toujours eu à lutter contre les pillardes ; ce printemps, une de mes meilleures ruches Layens a été pillée de fond en comble, malgré tout ce que l'on a essayé de faire, comme de rétrécir l'entrée, de tourner la ruche sens devant derrière, etc.

Mais je ne suis pas le seul qui aie à souffrir de ce fléau ; je m'abstiens aujourd'hui de nommer les villages et les hameaux ensoleillés au haut de nos vignobles où autrefois on se réjouissait de lever les belles capotes remplies de beaux rayons qui présentaient d'ailleurs un côté rémunérateur. Il y a, à trois quarts d'heure de chez moi, un de ces villages autrefois si renommé, où, aujourd'hui, il ne se trouve plus qu'un seul rucher, celui qui envoie partout ses butineuses étrangères.

Un grand apiculteur de la Côte, auquel j'ai fait visite cet été, m'a raconté qu'il a eu plusieurs ruches pillées par ses propres abeilles — il a aussi des italiennes !

Le mal est grand, comment appliquer le remède ?

Agréez, etc.

J. DE SIEBENTHAL, Chillon.

### RÉPONSE A M. J. M. (*Voir page 17.*)

Le miel provenant uniquement de fleurs cristallise généralement très vite ; par contre le miellat, ramassé par les abeilles sur les sapins, sur les feuilles de chêne ou d'érable etc., cristallise très lentement ou pas du tout. Dans un mélange des deux la cristallisation se fait plus ou moins lentement, suivant qu'il y a plus ou moins de miellat. Voir à cet égard les deux articles si intéressants de M. Seiler ; page 55 de l'année 1904 et page 2 de 1905, du *Bulletin*.

Le miel qui après l'extraction n'a pas passé par l'épurateur contient le plus souvent encore des parcelles de cire et quantité de bulles d'air qui montent lentement à la surface ; mais si la cristallisation se fait vite elles sont prises dans la masse avant d'arriver au haut. Lorsqu'on chauffe ce miel cristallisé, les résidus de cire et les bulles d'air montent alors à la surface ; les petites bulles d'air forment cette espèce d'écume, qui couvre une mince couche de cire.

Dans le miel non cristallisé ces parcelles de cire et l'air restés après l'extraction ont eu le temps de monter à la surface et vous avez ôté ces résidus avant de fermer vos bidons ; c'est pourquoi aussi, même en chauffant fortement, vous n'avez là plus ou très peu de déchet.

U. G.

Réponse à M. R. Tuyet, Barcelone : Les dimensions des trous des glissoires sont données exactement dans le dessin du numéro 10 du *Bulletin* : largeur = 6 millimètres, longueur = 13 millimètres ; l'idée que vous exprimez est bonne ; de cette manière vous protégerez sûrement vos abeilles des attaques de la dite engeance.

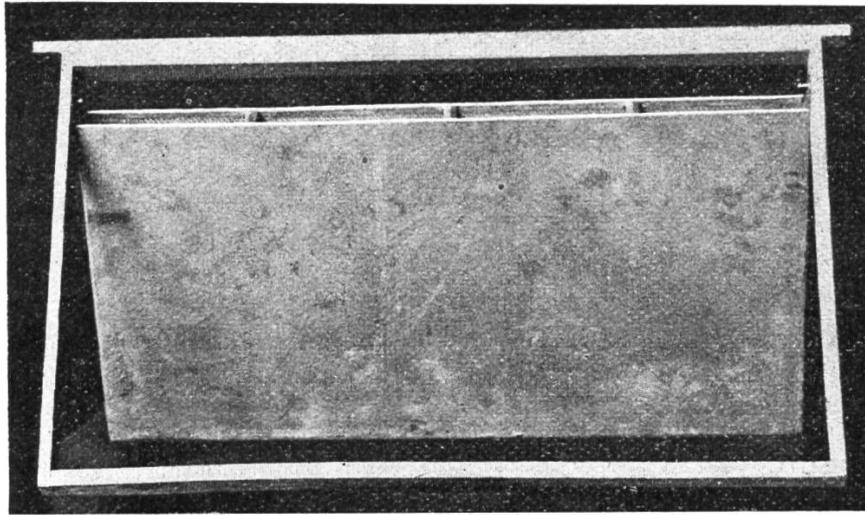
U. G.

### LE NOURRISEUR DE LA „COTE NEUCHATELOISE”

Ce nourrisseur, inventé par M. Jacot, notaire à Colombier, a été présenté au printemps passé à une rénnion de la « Côte Neuchâteloise ». C'est une boîte en fer-blanc de la longueur et de l'épaisseur d'un cadre, suspendue par deux vis aux montants de celui-ci. L'intérieur est garni d'un treillis pour faciliter aux abeilles la montée et la descente ; un flotteur les empêche de se noyer. Le nourrisseur peut contenir 2 1/2 litres de sirop et comme il est facile de le placer dans le corps de ruche près du siège des abeilles, celles-ci peuvent

s'approvisionner même par un temps froid, ce qui est très avantageux surtout au printemps. Nous avons essayé cet appareil et nous en sommes très satisfaits.

U. G.



Nous avons reçu de l'établissement d'apiculture de Mont-Jovet une charmante collection de cartes postales apicoles illustrées, dont nous donnons quelques spécimens. Ces cartes se vendent 50 cent. la douz., 3 fr. les 50 et 5 fr. les 100.

